

Analyse de la chaîne de valeur de la pêche dans l'Union des Comores

L'analyse des chaînes de valeur aide à la décision dans le dialogue politique et les opérations d'investissement. Elle permet de situer le développement agricole dans la dynamique des marchés et de déterminer l'impact des chaînes de valeur sur les petits producteurs, les entreprises, la société et l'environnement.

La Commission Européenne a élaboré une méthode d'analyse standardisée (https://capacity4dev.europa.eu/projects/value-chain-analysis-for-development-vca4d_en) qui vise à comprendre dans quelle mesure la chaîne de valeur contribue à une croissance inclusive et est durable socialement et pour l'environnement.

Contexte de la chaîne de valeur

L'Union des Comores (UC) est un petit état insulaire de l'Océan Indien, riche en biodiversité, dépendant de ses ressources naturelles et fortement vulnérable au changement climatique. Les systèmes alimentaires nationaux n'arrivent pas à satisfaire les besoins, et le pays dépend à plus de 80% des importations pour ses besoins alimentaires. La Zone Economique Exclusive (ZEE), qui représente 70 fois la superficie terrestre du pays, dote le secteur de la pêche d'un potentiel majeur, encore peu visible, ni exploité, en matière de réservoir d'emplois, d'amélioration des revenus ainsi que

pour la sécurité alimentaire. La chaîne de valeur (CV) pêche présente aussi un intérêt potentiel pour des investissements privés, nationaux ou étrangers, alimentant le cercle vertueux de la croissance. La pression sur les ressources naturelles est forte dans un contexte insulaire avec une disponibilité en terres réduite, incitation naturelle pour le pays à faire de l'économie bleue une nouvelle source de croissance et de développement. Le développement de la pêche est une priorité du gouvernement à travers le Plan Comores Emergent et son Plan de relance. Cette étude dresse le portrait actuel de la CV, en identifie les potentialités de développement, ainsi que les défis à adresser.

Intervention de l'Union Européenne

L'UE, dans le cadre du Programme indicatif multi-annuel 2021-27 accompagne les efforts du gouvernement des Comores pour une croissance forte, durable et inclusive, favorisant l'emploi décent et la sécurité alimentaire de la population. L'UE soutient la mise en œuvre d'un Pacte vert et bleu (PVB) qui vise à : (1) promouvoir la conservation et gestion durable des écosystèmes ; (2) développer des systèmes alimentaires plus durables et sains ; (3) renforcer la gouvernance institutionnelle.

Ce PVB s'inscrit dans une Initiative Team Europe plus large, portée par l'UE, la France (Etat membre sur place) et la Banque européenne d'Investissement, contribuant au développement d'une économie verte et bleue inclusive. Le développement de la CV pêche est considéré comme stratégique dans cette approche.

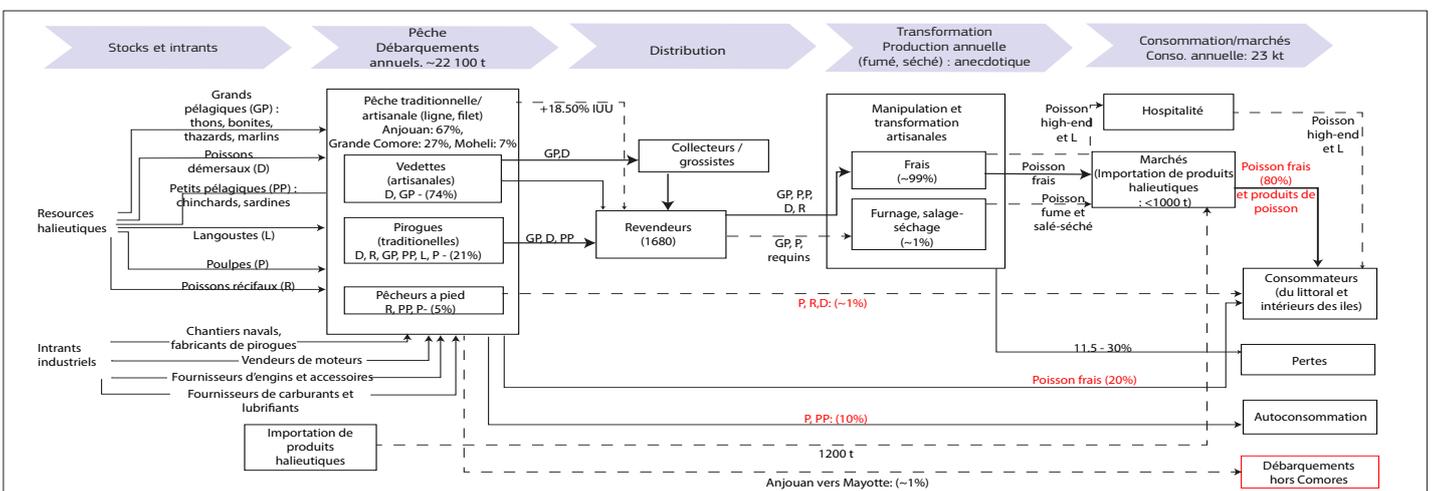


Figure 1 : Graphe de la chaîne de valeur de la pêche dans l'Union des Comores

Analyse fonctionnelle

Production et consommation

La Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) estime les captures dans l'UC à **22 000 t en 2020**, composées à **81% de gros pélagiques** (thonidés comme le thon albacore et la bonite), **7% de petits pélagiques** et **12% de démersaux et récifaux**. Les débarquements ont lieu directement aux villages de pêcheurs, il n'existe aucun port de pêche aménagé.

La pêche est traditionnelle et artisanale

La pêche fournit le marché local.

Avec environ 800 000 habitants, 23-25 kg de poisson frais sont disponibles annuellement per capita. L'UC importe un peu de poisson (~1 000 t : conserves de sardines, poissons séchés ou congelés) et les exportations officielles sont quasi-inexistantes.

Coexistence de plusieurs segments de pêche

- **La pêche à pied** dans la zone intertidale, cible principalement les démersaux et le poulpe avec des techniques rudimentaires. Il y aurait 2 619 pêcheurs à pied (63% de femmes) en 2020. Ce segment remplit une fonction socio-économique importante dans les villages côtiers.
- **La pêche traditionnelle** dans la frange côtière (moins de 2-3 milles nautiques) occupait 2 782 pirogues à balancier non motorisées (en bois ou en fibre de verre) en 2020. L'engin le plus utilisé est la ligne à main surtout pour les démersaux et récifaux, mais aussi le thon autour des Dispositifs de Concentration de Poisson (DCP) côtiers. Les pêcheurs sont souvent deux, dont le propriétaire de l'embarcation.
- **La pêche artisanale** dans les eaux côtières (≤15-20 milles nautiques) regroupe 4 400 pêcheurs en 2020 pour 2 107 vedettes motorisées en fibre de verre (de 6 m principalement) avec un moteur de 15 chevaux-vapeur (ch). Ils utilisent différents engins de pêche (traîne, lignes à main, palangre, filets) et ciblent principalement les pélagiques. Cette pêche se pratique aussi autour de DCP côtiers (<500 m) ou profonds (jusqu'à 1 800 m).
- **La pêche artisanale « moderne »** utilise des vedettes de ≥9 m avec 2 moteurs de 40 ch, mieux équipées pour l'exploitation de ressources plus lointaines et de forte valeur marchande : les démersaux dans le canal du Mozambique ou les grands pélagiques au large. Au nombre de 42 en 2020, ces vedettes possèdent des cales isothermes et réalisent des sorties plus longues (4-5 jours). Les principales techniques sont la ligne à main et la traîne.

Il n'existe plus de pêche industrielle ou semi-industrielle dans le pays, depuis l'échec de la Société Nationale de Pêche (SNP) mais certains acteurs se préparent à réindustrialiser la flotte.

Un petit nombre de bateaux industriels étrangers pêchent dans la ZEE Comorienne, soit en vertu d'accords de pêche privés, soit illégalement.

Les circuits de commercialisation sont très courts

Spécificités des îles

Mohéli est focalisée sur les ressources démersales et récifales (Figure 2), et abrite un Parc National avec réserve marine. À Anjouan, la pêche « de masse » (essentiellement à la traîne) domine et a généré la fabrication d'embarcations. À Grande Comore, le marché est rémunérateur et reçoit du poisson des autres îles. La diaspora a investi dans la pêche une partie des fonds conséquents qu'elle y envoie.

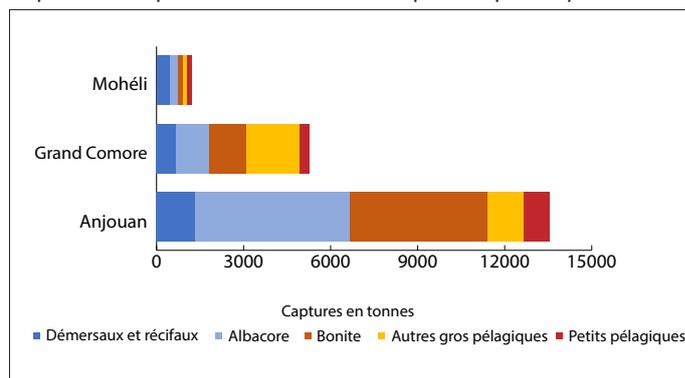


Figure 2: Répartition des captures entre les trois îles

Organisation et gouvernance

Les circuits de commercialisation sont généralement directs ou courts, avec une **forte atomisation de la distribution** en un grand nombre d'acteurs de petite taille.

Dans le cas où des **chambres froides et des silos à glace** existent, les groupements de pêcheurs en conduisent la gestion, avec de nombreux problèmes (choix techniques, capacités de gestion, irrégularité des approvisionnements...).

À Anjouan, un **Groupe d'Intérêt Économique (GIE)** organise la commercialisation d'un poisson de qualité stocké dans de petits congélateurs et déplacé en glaciers, vers des points de distribution à l'intérieur de l'île, pour sécuriser les revendeurs des zones reculées. Ce modèle de conservation du poisson paraît plus performant que celui des chambres froides.



© Marie-Helene Dabat

Quelle est la contribution de la chaîne de valeur à la croissance économique ?

Viabilité financière des acteurs

Mis à part les pêcheurs à pied, dont l'activité halieutique n'est jamais unique, et quelques petits revendeurs à Mohéli, **tous les acteurs ont un revenu d'exploitation annuel supérieur au salaire minimum** (660 000 KMF soit 1339 €).

Les **bonnes performances financières de la pêche traditionnelle** contribuent à expliquer le maintien des pirogues dans les trois îles malgré les efforts de motorisation au cours des précédentes décennies. La pêche artisanale « moderne » affiche aussi de bonnes performances, en particulier à Anjouan, au-dessus de la pêche artisanale.

La valeur ajoutée représente 5,8% du PIB national et 12,9% du PIB du secteur primaire

Valeur ajoutée créée

La **valeur ajoutée (VA) brute totale de la CV** s'élève à **31 milliards KMF (63 millions €) par an**. La fabrication de vedettes de pêche dans les chantiers navals rajoute 278 millions KMF (564 000 €) de VA induite.

La valeur est ajoutée à 77% par le secteur primaire (pêcheurs), 12% par la commercialisation du poisson et 11% par la fourniture d'intrants à la pêche et à la commercialisation (Figure 3). La VA de la transformation du poisson est actuellement négligeable et variable. 56% de la VA directe (pêche et commercialisation) se crée à **Anjouan où la pêche est primordiale pour le développement de l'île**.

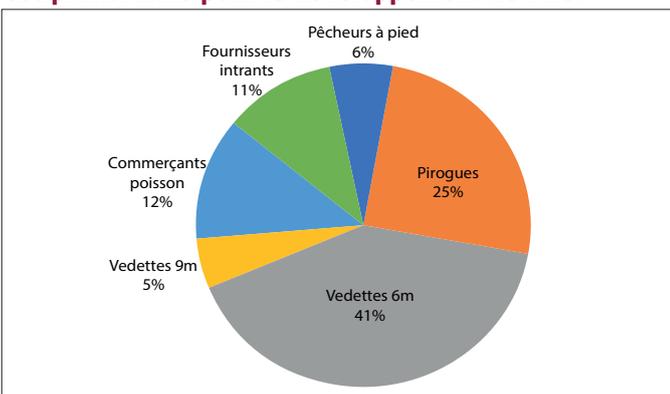


Figure 3 : Création de valeur ajoutée totale

Poids macro-économique de la chaîne de valeur

Malgré sa petite taille, **la CV pèse sur le plan macro-économique**. Elle représente 5,8% du PIB national en 2020. L'activité des seuls pêcheurs représente 12,9% du PIB du

secteur primaire, qui contribue pour plus d'un tiers au PIB national.

La CV a des **effets bénéfiques sur les finances publiques** grâce aux taxes sur le transport du poisson inter-îles et surtout sur les importations d'intrants. En contrepartie l'Etat dépense peu pour la CV étant donné les faibles moyens financiers de la DGRH et l'absence de programmes de soutien. Les taxes directes sur les opérations de la CV sont quasi-inexistantes ; pourtant, vue leur viabilité financière, **les unités de pêche pourraient s'acquitter d'une redevance** car elles exploitent une ressource collective.

Le **taux d'intégration de la CV dans l'économie nationale est de 73%**, signifiant que les activités sont dépendantes des importations (carburant, huile, matériel de pêche...). **Elles ont un faible effet d'entraînement dans l'économie nationale** se traduisant par une VA indirecte (biens et services produits dans l'UC comme les services de taxi pour transporter le poisson par exemple) qui représente seulement 10% de la VA totale. **La balance commerciale de la CV est déficitaire** car la valeur des importations d'intrants pour la pêche est largement supérieure à celle des exportations de poisson. La CV présente par contre l'avantage d'**alléger le déficit de la balance commerciale des produits alimentaires**, dans un pays extrêmement dépendant des importations alimentaires.

La balance commerciale de la chaîne de valeur est déficitaire mais la chaîne de valeur allège le déficit de la balance alimentaire



© Adobe stock

La chaîne de valeur pêche dans l'Union des Comores participe de façon substantielle à la croissance économique du pays : ses contributions au PIB national et au PIB du secteur primaire sont élevées. Elle a aussi des effets induits dans l'économie nationale liés à la fabrication des embarcations. Elle est cependant très dépendante des importations de consommables, qui rendent négatif le solde de sa balance commerciale. L'impact sur les finances publiques est positif, du fait de faibles dépenses pour la pêche et malgré l'absence de prélèvement sur l'activité par le biais de licences de pêche.

Cette croissance économique est-elle inclusive ?

Distribution des revenus entre les acteurs

La VA totale est constituée à 43% de revenus nets d'exploitation (RNE) c.-à-d. bénéfiques pour les acteurs (pêcheurs, commerçants, fournisseurs), 37% de salaires et rémunérations (pêcheurs non propriétaires des embarcations, aides à terre pour les pêcheurs, employés des commerçants), 14% de rémunération pour les propriétaires d'embarcations non pêcheurs (cette part n'est pas négligeable et montre qu'investir dans la pêche est intéressant), 3% de taxes, 3% d'amortissement et moins de 1% de charges financières (Figure 4).

La pêche gagne des emplois, l'agriculture en perd

Les RNE vont surtout aux pêcheurs artisanaux (34%) mais aussi aux commerçants, ces derniers récupèrent 29% des bénéfices mais

distribuent seulement 2% des salaires.

La CV est concurrentielle et on ne note pas d'acteurs dominants dans la situation actuelle. Les pêcheurs ne sont pas défavorisés dans la distribution des revenus. Soit ils récupèrent la totalité de la marge brute (% du prix au débarquement ramené au prix final pour le consommateur) quand le circuit est direct entre le pêcheur et le consommateur (cas le plus répandu), soit ils récupèrent une partie conséquente de la marge : entre 39% et 77% selon les circuits de commercialisation et les îles.

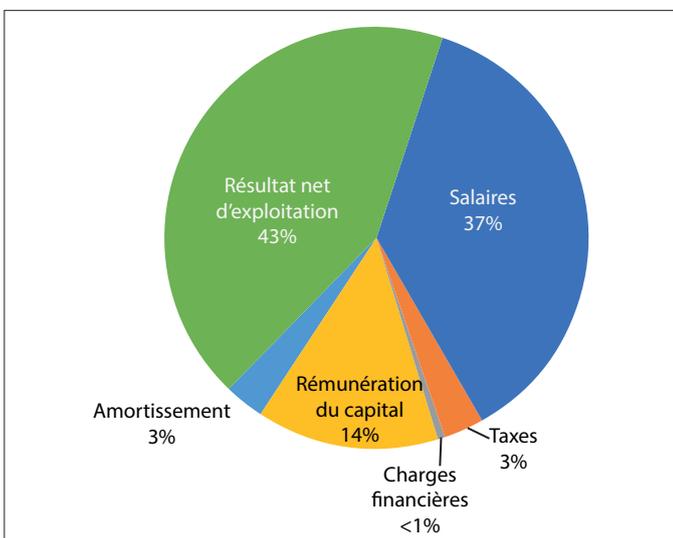


Figure 4 : Répartition de la valeur ajoutée totale

Inclusion et emploi

La CV bénéficie essentiellement à des acteurs de petite taille : revenus réguliers pour des pêcheurs qui sortent à la

journée et des collecteurs, revenus d'appoint pour les pêcheurs/euses à pied, accès à une source de protéines pour des populations vulnérables.

21 000 emplois soit 1 emploi par tonne pêchée

Dans certaines communes, principalement à Mohéli et Anjouan, les maires interviennent pour fixer un prix maximal de vente par les pêcheurs, dans le but de garantir l'accès au poisson pour les populations les plus démunies, avec cependant comme effet indirect de limiter les revenus des pêcheurs locaux ou d'entraîner l'envoi de poisson vers la Grande Comore, où les prix sont plus élevés.

La pêche contribue fortement à l'économie et aux liens sociaux des zones côtières. Les villages ruraux (« des hauts ») bénéficient aussi des activités de commercialisation.

Les femmes sont majoritaires dans la pêche à pied, et dans la commercialisation à Grande Comore. Elles sont aussi actives dans les coopératives de transformation du poisson (séché, salé, fumé), qui peinent à se développer (matériel insuffisant, intempéries destructrices, irrégularité de la ressource...).

Les jeunes sont présents dans la pêche traditionnelle et dans une moindre mesure artisanale, parfois dans la commercialisation. Ils interviennent aussi comme aides au débarquement.

On compte 21 082 emplois en 2020 qui dépendent de la pêche dans ce pays au taux d'inactivité élevé. L'emploi dans la pêche est en progression sur les 5 dernières années, alors qu'il diminue dans le secteur agricole. La CV pêche dans l'UC génère un peu plus de 1 emploi par tonne de poisson pêché.



© Marie-Helene Dabat

La croissance générée par la chaîne de valeur est plutôt inclusive car les revenus d'exploitation (bénéfices) et les salaires constituent une part importante de la valeur ajoutée créée. La chaîne de valeur crée de l'activité pour des unités de petite taille et des populations vulnérables, et donne du travail en mer et à terre dans les zones côtières. Les revenus sont assez équitablement répartis, il n'y a pas d'acteurs dominants. Les femmes et les jeunes sont présents dans la CV.

La chaîne de valeur est-elle durable du point de vue social ?

Le profil social de la CV pêche dans l'Union des Comores (Figure 5) illustre les difficultés qu'elle rencontre dans sa durabilité sociale. Aucun des six domaines analysés ne présente une situation satisfaisante, mais tous montrent à quelques différences près une situation modérée mais améliorabile (Tableau 1).

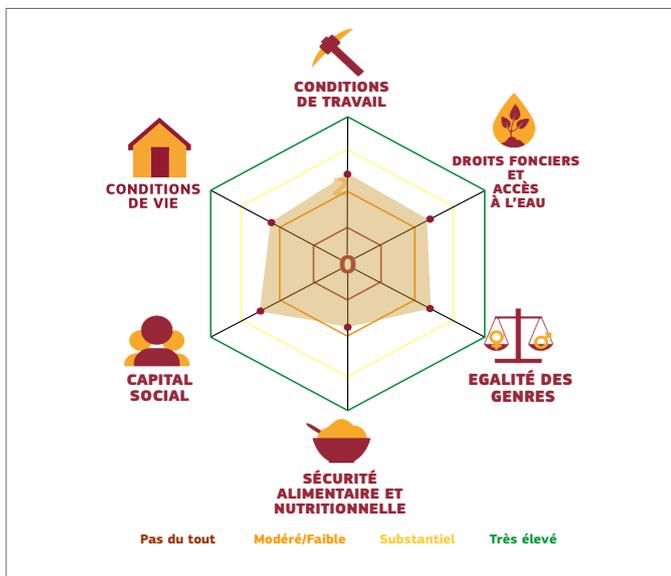


Figure 5: Profil social de la chaîne de valeur pêche

Informalité, organisations faibles, niveau de formation des pêcheurs insuffisant

Le poisson représente une part significative de l'apport protéique de la ration alimentaire de la population comorienne, à commencer par les pêcheurs dont la consommation est nettement supérieure à celle du reste de la population. Cependant, la forte dépendance du pays aux importations pour couvrir les besoins alimentaires (poulet notamment), n'est compensée que partiellement par l'accroissement des captures de poisson. La chaîne de valeur pourrait jouer un rôle beaucoup plus important pour l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle.

Dans l'ensemble, la chaîne de valeur est durable d'un point de vue social avec cependant de fortes marges de progression pour les six domaines de l'analyse sociale, en particulier sur les thèmes de la sécurité en mer qui reste un élément fondamental des conditions de travail et un sujet majeur de préoccupation des pêcheurs ; de la circulation du poisson à l'intérieur et entre les îles pour favoriser son accès à une plus grande partie de la population ; des revenus des femmes pour améliorer leurs conditions et réduire les inégalités de genre ; du statut des organisations de pêcheurs afin qu'elles jouent un véritable rôle de coopératives et que le capital social déjà existant soit renforcé.

Dimensions	Principaux problèmes	Mesures d'atténuation
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> Informalité de l'activité de pêche non concernée par les normes du Code du Travail Décolarisation de certains enfants travaillant comme aides au débarquement, au niveau du collègue Insécurité en mer malgré améliorations récentes Attractivité limitée pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Professionnalisation des pêcheurs Investissements en équipements de sécurité, formation en entretien des moteurs Facilitation de l'accès à la propriété d'embarcations motorisées
Droits fonciers et accès à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Ampleur mal connue de la pêche INN* Conflits inter villageois en situation d'accès ouvert à une ressource collective 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation de la Commission de l'Océan Indien (COI) Instances d'arbitrage des conflits à renforcer
Egalité des genres	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse des revenus générés par les femmes dans la pêche à pied (activité d'appoint) et dans la transformation (difficultés techniques et de gestion) Autonomisation limitée hormis dans la commercialisation du poisson 	<ul style="list-style-type: none"> Modèles économiques des coopératives de transformation à consolider
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Forte inflation sur les denrées alimentaires (poisson compris) dans un contexte de dépendance élevée aux importations de protéines Stagnation ou dégradation de l'insécurité alimentaire malgré l'apport du poisson Importation d'aliments bon marché mais de moins bonne qualité nutritionnelle que le poisson local 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la circulation du poisson et renforcement des structures intégrées Développement de modèles plus souples de conservation du poisson Développement des DCP Poursuite de la motorisation de la flotte de pêche
Capital social	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse des organisations de pêcheurs (fonctionnement et capacité de négociation) Irrégularité et discontinuité de la formation des pêcheurs aux nouvelles techniques de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la migration des associations ayant une activité économique vers un statut coopératif Renforcement des capacités d'intervention de l'Ecole des Pêches
Conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux soins difficile et coûteux Instabilité de l'approvisionnement en électricité, faible qualité et disponibilité d'eau, manque de dispositifs d'assainissement Faible niveau d'éducation des pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> Investissements dans le système de santé Orientation des transferts (élevés) de la diaspora vers l'amélioration des conditions de vie

* Pêche illicite, non déclarée et non réglementée

Tableau 1 : Possibles mesures d'atténuation aux problèmes sociaux rencontrés

La chaîne de valeur est-elle durable du point de vue environnemental ?

Impacts des activités de la chaîne de valeur

98% des impacts de la pêche sont dus à la combustion de carburant. Ils sont plus élevés à la tonne pêchée pour les vedettes à la traîne (sollicitant plus le moteur), et à un moindre degré pour les vedettes qui utilisent des lignes et des palangres ; et les vedettes bimotorisées car elles ramènent beaucoup de poisson par sortie (Figure 6). L'impact global de ces dernières est limité car elles sont peu nombreuses (une quarantaine d'embarcations). Les impacts des pirogues (perte et besoin de renouveler les engins de pêche, fabrication des pirogues surtout en fibre de verre) restent insignifiants.

La contribution de la commercialisation du poisson aux impacts totaux de la CV depuis le débarquement jusqu'à l'assiette du consommateur est marginale.

La pêche affecte surtout la santé humaine à cause de l'impact de la combustion de carburants (changement climatique, smog photochimique, formation de particules, acidification...) (Figure 6).

Etant donné que les pêcheurs basés à Anjouan ont été responsables de 67% des captures nationales en 2020, et du fait que la pêche à la traîne y est privilégiée, les impacts environnementaux sont beaucoup déterminés par la performance de la pêche Anjouanaise, responsable de 79% des impacts.

Changement climatique

Les impacts de la pêche comorienne sur le changement climatique sont élevés en comparaison avec d'autres flottes de pêche dans la région et d'autres sources de protéine animale.

La flotte motorisée comorienne est peu efficace du point de vue consommation énergétique, elle dépense beaucoup plus de carburant que d'autres flottes africaines ou voisines dans l'Océan Indien. Les raisons en sont multiples : kérosène moins efficace que le diesel, distances à parcourir pour trouver les DCP, part importante de la pêche à la traîne qui consomme beaucoup de carburant, etc.

Ainsi, les **impacts** sur le changement climatique du poisson capturé dans l'UC **sont plus élevés** (>600%, exprimés en CO₂-eq.) **que ceux des ailes de poulet importées du Brésil**, y compris la production et le transport, même si celles-ci ne rivalisent pas en matière de qualité nutritionnelle avec le poisson frais.

La pêche aux gros pélagiques à la traîne et la pêche à pied sur les récifs créent des dommages environnementaux

Biodiversité

Les récifs sont très délicats et vulnérables aux pressions humaines, y compris la pêche. **Les impacts sur la biodiversité sont préoccupants surtout à Mohéli.**

Les embarcations motorisées impactent le changement climatique car elles ont une faible efficacité énergétique

La création de réserves marines (parcs nationaux) favorise la protection de cet environnement. Cependant, des **pratiques de pêche destructrices** sont encore pratiquées dans l'UC, avec une surveillance faible. La pêche au filet, est une menace pour les tortues et d'autres espèces. La pêche au moyen du poison végétal Thephrosia, interdite mais pratiquée, dégrade la biodiversité.

Les pêcheries comoriennes sont principalement à accès libre avec quelques **normes de gestion communautaire qui peinent à être respectées.**

A noter également la pollution des écosystèmes par les plastiques et microplastiques, due à la mauvaise gestion des déchets à terre et par les bateaux de pêche en mer.

Gestion des stocks halieutiques

Selon la Commission des Thons de l'Océan Indien, qui gère les stocks de thonidés et espèces associées dans l'Océan Indien, **deux des trois stocks les plus exploités** par la pêche comorienne (Albacore et Patudo), à l'exception de la bonite, sont classifiés comme **surpêchés et soumis à la surpêche.**

L'UC gère quatre stocks de démersaux (Octopus cyanea - poulpe, Lethrinus mahsena, Epinephelus merra et Variola louti). La dernière évaluation, en 2018, indique qu'il n'y a pas assez d'information sur le poulpe pour connaître l'état du stock, et que les trois autres espèces seraient surexploitées.

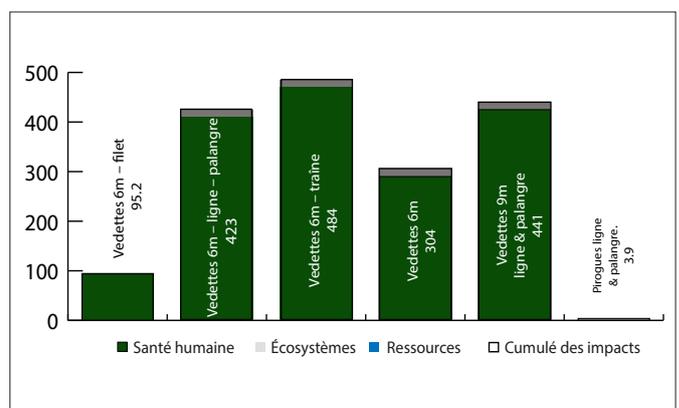


Figure 6 : Impacts des engins sur les aires de protection

La durabilité de la chaîne de valeur du point de vue environnemental est problématique, du fait de l'intensité d'utilisation du carburant par les vedettes, d'un taux de pertes d'engins important pour les pirogues, et de la gestion déficiente des zones récifales. Les différentes stratégies de gestion des ressources halieutiques comme les accords de cogestion ne sont pas entièrement comprises et connaissent des difficultés d'application.

Conclusions

La CV contribue de façon substantielle à la croissance économique (revenus d'exploitation et du travail, rémunération du capital investi, taxes indirectes, contribution élevée au PIB), cependant certaines catégories d'acteurs peinent à dégager un revenu qui soit supérieur au salaire minimum.

Cette croissance économique est inclusive : la CV crée de l'activité pour des unités de petite taille et donne du travail en mer et à terre dans les zones côtières, pourtant les femmes et les jeunes qui sont nombreux dans la CV peinent à exprimer leur potentiel. **La CV est durable d'un point de vue social** même si plusieurs améliorations sont à rechercher : notamment sécurité en mer, meilleur accès au poisson, formalisation des activités. **Sa durabilité environnementale est plus problématique** : faible efficacité énergétique, surexploitation des stocks, impact sur les écosystèmes mal maîtrisés.

Risques

Parmi les risques influençant la capacité de la CV à contribuer à une croissance économique inclusive et durable, les plus importants sont **l'amplification des effets du changement climatique**, avec une faible capacité de gestion de ce risque par les acteurs de la CV; la **baisse des transferts de la diaspora**, source financière importante actuellement pour l'investissement en capital dans la pêche ; **l'accroissement des coûts de production** (carburant, électricité...); la **dégradation des ressources littorales et côtières** si on intensifie la pêche sans se préoccuper de son impact environnemental.

Avantages et inconvénients

Les avantages de la CV sont nombreux : la majorité des acteurs a un **revenu d'exploitation** supérieur au salaire minimum légal ; la CV a des effets bénéfiques sur les **finances publiques** à un niveau indirect (taxes sur le transport inter-îles et les importations d'intrants) ; elle contribue fortement à **l'économie nationale** et aux **liens sociaux dans les zones littorales** ; elle permet **l'atténuation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle** ; **les jeunes** et **les femmes** sont plutôt bien représentés dans la CV.

Mais la CV a aussi des impacts négatifs, devant être maîtrisés : ses activités sont fortement **dépendantes des importations d'intrants** dont le prix augmente ; **les organisations sont faibles** et leur capacité de négociation limitée ; les **conditions de travail en mer demeurent dangereuses** malgré quelques améliorations ; **la surveillance des pratiques de pêche est insuffisante**, à la fois pour réduire les risques de pêche IUU et pour sauvegarder la pérennité des stocks de poisson.

La pêche dans l'UC est essentiellement traditionnelle et artisanale (à pied, pirogues, vedettes qui sortent à la journée). Pourtant elle contribue à 6% du PIB national et 13% du PIB du secteur primaire. Cette croissance économique est inclusive de plusieurs catégories d'acteurs vulnérables : les pêcheurs de subsistance, les femmes, les jeunes. La CV contribue aussi aux liens sociaux dans les zones territoriales et atténue l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

C'est donc une filière à protéger et à développer, à condition de veiller à mieux formaliser et sécuriser les activités de pêche et d'être vigilants à ses impacts environnementaux. Les accords de cogestion qui visent à rendre la pêche compatible avec la protection des écosystèmes, pourraient être appliqués avec plus d'efficacité. Même si la contribution de la flotte comorienne à la surexploitation des stocks de ressources pélagiques à l'échelle régionale est minime, étant donné son faible effort de pêche (20-25 000 t par an), et si certaines estimations donnent un potentiel soutenable de captures de 33 000 t, l'augmentation des prises devrait être considérée avec prudence.

La CV est sujette à plusieurs risques peu maîtrisables (conséquences du changement climatique, baisse des transferts financiers de la diaspora...) et à des contraintes dépassant largement le cadre sectoriel de la pêche (environnement peu favorable à l'investissement et au climat des affaires). Par contre, les acteurs de la CV de la pêche sont en pleine mesure d'agir pour diminuer la dégradation des écosystèmes et des ressources littorales, renforcer les activités amont et aval de la CV et pas seulement les activités halieutiques, ou se doter d'une capacité de pilotage stratégique coordonnée par l'Etat s'appuyant sur des organisations professionnelles renforcées et sur un secteur privé dynamisé.



© Marie-Helene Dabat

Recommandations

Certaines actions permettraient d'avoir un effet de levier sur la CV ou de limiter les impacts négatifs. Elles sont en association étroite avec les objectifs du Pacte Vert et Bleu (voir page 1).

Recommandations	Actions	Objectifs du PVB
Renforcer le financement de la DGRH pour une bonne gestion des activités halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> Revoir le suivi des captures et des embarcations et renouer avec les statistiques sur la base d'un autofinancement pour réduire la dépendance aux projets. Initier des licences de pêche pour contrôler l'effort de pêche, et notamment financer des statistiques simplifiées et cohérentes. 	(3) (2)
Mettre en place un suivi d'informations sur la filière et les marchés	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les structures mobilisables pour un dispositif de collecte et d'analyse périodique de l'information sur la filière avec la DGRH comme chef de file (chambre consulaire, université, institut de recherche, Ecole des Pêches, syndicat, prestataire de services...). Implanter cet « observatoire » dans la structure idoine qui permettra de le faire fonctionner efficacement (rassemblement et stockage de l'information : prix, flux, consommation..., analyse périodique et diffusion de bulletins de conjoncture de la pêche et de bilans annuels). 	(2) (1) (3)
Mener des actions de valorisation du poisson en aval de la CV	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'achat de petits congélateurs, groupes électrogènes et véhicules frigorifiques par les associations de pêcheurs, commerçants, restaurateurs, transformateurs... pour limiter les pertes, stocker les excédents de produits et mieux les répartir géographiquement. Tirer des leçons des échecs passés et étudier la faisabilité de l'implantation à Anjouan et/ou à Grande Comore d'une ou deux unités de conserverie de type artisanal ou semi-industriel de poisson pélagique à fonctionnement saisonnier. 	(2)
Valoriser le potentiel des segments de pêche et des îles	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier l'activité de catégories vulnérables comme les femmes: p.ex. collecte/culture des algues ou des huîtres pour assurer les besoins socioéconomiques des communautés locales. Soutenir les activités amont à l'image de la fabrication des embarcations : dynamiser la filière intrants et la production locale de matériaux pour les DCP, pour limiter les importations. Profiter des avantages comparatifs des différents segments de pêche dans chaque île et faciliter la circulation du poisson inter-île pour des systèmes alimentaires plus résilients. Démarrer la semi-industrialisation de la pêche à partir de l'île d'Anjouan qui a les meilleurs atouts technico-économiques, après validation de l'option par la recherche halieutique. 	(2) (1)
Améliorer la performance et l'acceptabilité des accords de cogestion	<ul style="list-style-type: none"> Faire un bilan rétrospectif sur les accords de co-gestion (diffusion des bonnes pratiques, correction) et leurs effets sur les stocks et les écosystèmes. Renforcer l'accompagnement des acteurs et assurer un suivi rigoureux de ces accords. 	(3) (1)
Améliorer la professionnalisation des pêcheurs et la formalisation de l'activité de pêche	<ul style="list-style-type: none"> Eclaircir et renforcer le rôle joué par les syndicats de pêcheurs auprès des OP. Consolider le mouvement entrepris par la DGRH de formalisation et de renforcement des capacités des OP à rendre des services à leurs membres. Renforcer les compétences des OP pour devenir un interlocuteur institutionnel de qualité dans l'élaboration de la stratégie de développement du secteur. 	(3) (2) (1)
Mieux utiliser la recherche d'accompagnement et l'expertise	<ul style="list-style-type: none"> Collecter des données biologiques, écologiques et technico-économiques pour optimiser l'effort de pêche et mieux gérer la pression sur les stocks halieutiques et les écosystèmes (p.ex. suivi des stocks de poulpes et poissons récifaux à Mohéli). Mieux comprendre l'impact des DCP sur l'efficacité de la pêche (ratio carburant/captures), et le cas échéant développer une stratégie durable de gestion des DCP (entretien, installation). Etudier la possibilité de substituer les moteurs à kérosène par des moteurs diesel. 	(1)

Value Chain Analysis for Development est un outil financé par la Commission Européenne / INTPA et mis en œuvre en partenariat avec Agrinatura. Il utilise un cadre méthodologique systématique pour analyser les chaînes de valeur liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie. Plus d'information: <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d>

Agrinatura (<http://agrinatura-eu.eu>) est constituée des universités et centres de recherche européens investis dans la recherche agricole et la formation pour le développement.

Les informations et connaissances produites par les études de chaînes de valeur ont vocation à aider les Délégations de l'Union Européenne et leurs partenaires à développer le dialogue politique, investir dans les chaînes de valeur et connaître les changements liés à leurs actions.

Le présent document a été rédigé à partir du rapport: Dabat, MH., Avadí, A., Sfez, P., Said, M. 2023. Analyse de la chaîne de la pêche dans l'Union des Comores. Rapport pour l'Union Européenne, DG-INTPA. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2017/392-417), 141 pp + annexes. Seul le rapport complet original engage les auteurs.

